



# NOTICE D'INFORMATION DONNEES PERSONNELLES

## « REGION INDUSTRIE - PACK RELOCALISATION FORMER LES SALARIES »

La gestion du présent dispositif d'aide nécessite un traitement de données personnelles par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ci-après "La Région". Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

### 1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

#### 1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet principal la gestion des demandes d'aides par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il permet à la Région :

- De gérer l'attribution de l'aide : enregistrement du dépôt de la demande, instruction de la demande, décision de la collectivité, notification de la décision, paiement de l'aide, contrôle du respect des modalités prévues dans le règlement et l'acte d'attribution de l'aide
- Répondre aux demandes d'information ou de précision des usagers
- Evaluer la mise en œuvre de la politique régionale et des dispositifs régionaux et réaliser des statistiques et des bilans
- Réaliser les contrôles financiers, y compris la détection des conflits d'intérêt et la fraude
- Communiquer aux demandeurs des informations relevant de la compétence du dispositif à l'origine de l'aide,
- Adresser aux demandeurs de la communication institutionnelle et transmettre des invitations aux événements organisés par la Région
- Communiquer, sous réserve de l'obtention de votre consentement, sur des événements ou des partenaires soutenus par la Région

### 2 DONNEES TRAITÉES

#### 2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITÉES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- Données d'identification
- Vie professionnelle
- Information d'ordre économique et financier
- Données de navigation (Internet)
- Données de connexion

#### 2.2 SOURCE DES DONNEES

Les informations sont fournies par les personnes concernées ou renseignées par des structures autorisées.

#### 2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande. En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, la Région ne sera pas en mesure de traiter la demande.

#### 2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

### 3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les contacts au sein d'une entité juridique
- Les représentants légaux (personne morale)
- Les salariés identifiés par le demandeur / bénéficiaire de l'aide, notamment les participants
- Les agents de la Région

### 4 DESTINATAIRES DES DONNEES

#### 4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les agents autorisés de la Région
- Les personnels autorisés des sous-traitants de la Région

## 4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

## 5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données relatives à la gestion de l'attribution des aides sont conservées pendant toute la durée de vie du dossier de l'aide. À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

Dans le cadre des communications sur les activités de la Région relevant de sa compétence et des invitations à des événements organisés ou soutenus par la Région, les données de contact seront conservées jusqu'à opposition/désinscription de la personne concernée.

## 6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisées
- L'habilitation et l'exploitation des données
- La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et services de traitement

## 7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que, pour les données traitées sur la base du consentement, de la possibilité de demander la portabilité de celles-ci.

Les coordonnées ci-dessous (7.1 et 7.2) sont réservées aux questions relatives à la protection des données.

Pour toute information concernant le dispositif d'aide, veuillez contacter la direction opérationnelle aux coordonnées suivantes : [formationreloc@auvergnerhonealpes.fr](mailto:formationreloc@auvergnerhonealpes.fr)

### 7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction de l'Economie, de l'Emploi et des Relocalisations  
A l'attention du référent RGPD  
59 boulevard Léon Jouhaux CS90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Par courriel : [rgpd.direco@auvergnerhonealpes.fr](mailto:rgpd.direco@auvergnerhonealpes.fr)

### 7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes  
A l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO)  
101 cours Charlemagne - CS20033  
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : [dpo@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dpo@auvergnerhonealpes.fr)

### 7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.